



COMMISSION FEMININES

Réunion du 25 Aout 2025

PV n° 718

Présents : Jacques Issartel, Christian Bayle, Elodie Diasparra

Excusés : Diane Applanat, Allison Poinard, Laurie Strappazon,

Adresse mail commission féminines : feminines@isere.fff.fr

ASSEMBLEE D'AVANT SAISON

Elle aura lieu le samedi **13 Septembre 2025 à 10h00** à VILLEFONTAINE

CCI Nord ISERE, 5 rue Condorcet - VILLEFONTAINE

Présence du responsable féminin de chaque club souhaité, ainsi que des éducateurs de chaque équipe féminine du club

Les clubs de l'Ain et de la Savoie, participant à nos championnats sont invités à participer à cette réunion

Dates Butoirs de saisie des pré-engagements par catégorie :

- ✓ **Séniors F à 8** : 1 SEPTEMBRE 2025
- ✓ **U18 F à 8** : 8 SEPTEMBRE 2025
- ✓ **U15 F D2/D3** : 8 SEPTEMBRE 2025
- ✓ **U13 F** : 8 SEPTEMBRE 2025
- ✓ **Coupes féminines**: 1 SEPTEMBRE

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

St Cassien : La commission a bien noté votre engagement en D2

Aix Les Bains : Merci de bien vouloir renseigner au plus tôt votre engagement

Le calendrier sera sur le site en fin de semaine

CHAMPIONNAT U 18 A 11

Crolles : Merci de confirmer votre engagement de 2 équipes en U18F à 11. L'état actuel des licences validées interroge la commission sur l'engagement des 2 équipes

Aix : Merci de bien vouloir renseigner au plus tôt votre engagement

Cette année le championnat inter district se déroulera en 1 phase aller / retour :

Une poule ISERE composée de 11 équipes:

CROLLES 1, CROLLES 2, ECHIROLLES, GF 38, GUC, MOIRANS, NIVOLAS, FFNI, PAYS D'ALLEVARD, VALLEE DE L'HIEN, VALLEE DU GUIERS

Cette poule est gérée par l'Isère

Une poule AIN / SAVOIE / ISERE composée de 11 équipes :

ATTIGNAT, LAGNIEU, AIN SUD MAS RIL, ESSOR BRESSE SAONE, MISERIEUX TREVOUX 2, GAPS, MOS3R, PAYS DES COULEURS, ST QUENTIN FALLAVIER, MONTREAL/LA CLUZE, HAUT BUGÉY

Cette poule est gérée par l'Ain

Le vainqueur de chaque poule accèdera en ligue

CHAMPIONNAT U 15

D 1

GUC

CROLLES

BOURGOIN

GAPS

FFNI

MOIRANS

NIVOLAS

VALLEE DE L'HIEN

D2 Phase 1 : liste des équipes engagées au 25 Août :

BARBERAZ, ECHIROLES, ESTRABLIN, NIVOLET, LA ROCHETTE, LA SAVOYARDE, GF38, GUC2, Hte TARENTEISE, MANIVAL, PAYS ALLEVARD 1, PAYS COULEURS 1, PAYS COULEUR 2, REVENTIN, LA SURE, TIGNIEU JAMEYZIEU,

COUPE NIKE U 18 A 11

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour la toute nouvelle compétition 2025/2026, **la Coupe Nike Féminine U18**.

-Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
-Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord **avant le 30 août 2025**.

Pour effectuer cet engagement, les clubs doivent **confirmer leur accord** via Footclubs. Tout club n'ayant pas confirmé son accord sera considéré comme non participant à la compétition.

Pour confirmer son accord, voici la procédure à suivre depuis le portail Footclubs :

1. Rendez-vous dans la rubrique « *Epreuves - Championnat et Coupes* », cliquer sur « *Compétitions Officielles* »
2. Changer la saison en haut à droite de votre écran afin de basculer en saison 2025-2026 ;
3. Changer le centre de ressource en choisissant « *0-FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL* » ;

4. Mettre votre accord dans l'étiquette concernant votre Pré-engagement et validez ;
5. Vérifier que le statut « *pré-engagé* » apparaisse ;
6. Le service Compétitions de la LAuRAFoot terminera la procédure en vous engageant en poule LAuRA. Une fois effectuée, **vosre statut doit apparaître comme « engagé »**.

Droit d'engagement : 10 Euros

Pour cette première édition, le nombre d'équipes qualifiées par Ligue pour la Compétition Propre sera déterminé à partir du nombre total de licenciées U16F, U17F et U18F libres (chiffres Foot2000 arrêtés au 30 avril 2025), conformément à l'article 5.1.5. du Règlement de l'épreuve. Par ailleurs, le nombre de clubs engagés est communiqué à la FFF par chaque Ligue avant le 30 septembre 2025.

Enfin, nous vous informons que la date de la finale régionale est fixée au dimanche 23 novembre 2025 au plus tard.

CHAMPIONNAT U 13

La F M I devient obligatoire dans cette categorie

Jacques Issartel / Président

P : 06 34 87 23 55